



Bangangté, le 9 SEPT 2013

N° 087 /AML/MINFOF/DRO/DD-NDE

Délégué Départemental des  
Forêts et de la Faune du Ndé

## ATTESTATION DE MATERIALISATION DES LIMITES

Le Délégué Départemental des Forêts et de la Faune du Ndé soussigné, atteste sur la base des résultats de la mission de vérification et de réception des travaux de matérialisation des limites de la Réserve Forestière de Baloumgou en date du 28 Août 2013:

Composition de l'équipe des agents contrôleurs :

- DJEUMEN CHWEPO Désiré Carbrel, CPCFC de Baloumgou, Chef de mission
- FOTSO Théophile, représentant de la commune de Bangangté
- VESSAH FIFEN Georges, Cadre d'appui à la DDFOF/Ndé

N° de la note de service :  
088/NS/MINFOF/DRO/DD-NDE

Exercice : 2013

Que les limites de la Réserve Forestière de Baloumgou sont bien localisées et ont été matérialisées et recouvertes sur le terrain conformément au rapport de description de la délimitation et de la matérialisation.

En foi de quoi, la présente attestation de matérialisation des limites est établie et délivrée au CTFC pour servir et valoir ce que de droit. /

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL  
DES FORETS ET DE LA FAUNE  
DU NDE



*[Signature]*

*Kankou*

*Ingénieur des Eaux, Forêts et Chaussées*